

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- | | |
|---|--|
| <input type="checkbox"/> Coloured covers/
Couverture de couleur | <input type="checkbox"/> Coloured pages/
Pages de couleur |
| <input type="checkbox"/> Covers damaged/
Couverture endommagée | <input type="checkbox"/> Pages damaged/
Pages endommagées |
| <input type="checkbox"/> Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée | <input type="checkbox"/> Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées |
| <input type="checkbox"/> Cover title missing/
Le titre de couverture manque | <input checked="" type="checkbox"/> Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées |
| <input type="checkbox"/> Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur | <input type="checkbox"/> Pages detached/
Pages détachées |
| <input type="checkbox"/> Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire) | <input type="checkbox"/> Showthrough/
Transparence |
| <input type="checkbox"/> Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur | <input type="checkbox"/> Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression |
| <input checked="" type="checkbox"/> Bound with other material/
Relié avec d'autres documents | <input checked="" type="checkbox"/> Continuous pagination/
Pagination continue |
| <input checked="" type="checkbox"/> Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure | <input type="checkbox"/> Includes index(es)/
Comprend un (des) index |
| <input type="checkbox"/> Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées. | Title on header taken from: /
Le titre de l'en-tête provient: |
| | <input type="checkbox"/> Title page of issue/
Page de titre de la livraison |
| | <input type="checkbox"/> Caption of issue/
Titre de départ de la livraison |
| | <input type="checkbox"/> Masthead/
Générique (périodiques) de la livraison |
| <input type="checkbox"/> Additional comments: /
Commentaires supplémentaires: | |

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	12X	14X	16X	18X	20X	22X	24X	26X	28X	30X	32X
<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>						

BULLETIN

Le 12 mars de la présente année, les élèves du Séminaire français, à Rome, ont exécuté, à propos de la fête de saint Grégoire-le-Grand, dans l'église dédiée à ce saint Pape sur le mont Cœlius, une messe d'après les anciennes mélodies grégoriennes.

La *Schola cantorum* du Séminaire français mérite tout éloge. Elle a étudié avec soin les mélodies du chant grégorien d'après les règles de Dom Pothier. La messe exécutée a produit le meilleur effet, et a été favorablement jugée par les nombreux personnages ecclésiastiques et par les professeurs de musique qui étaient présents.

L'*Osservatore Romano* dit, à propos de cette exécution : " Qui n'a idée du chant grégorien que d'après ce qu'il a entendu dans nos églises, où quatre chantres, s'exerçant avec une voix de stentor, à qui criera le plus fort, et à qui fera le mieux valoir la force de ses poumons, ne peut certainement s'imaginer quel est le coloris, la suavité, la douceur, de ces saintes et vénérables mélodies de nos pères, qui, après tant de siècles d'oubli, ont de nouveau retenti pour la première fois sur le mont Cœlius.

" Cet éloge est caractéristique, continue l'*Osservatore* ; car, généralement, en Italie, malgré les efforts de l'école de chantallemonde, on n'a pu encore implanter à Rome le chant grégorien. — Exagérant la partie méthodique, les Allemands nous donnent un plain-chant trop monotone, trop algébrique, tandis que le Séminaire français a su, d'après la méthode de Dom Pothier, nous faire entendre une exécution plus liée, plus mélodieuse et variée, qui, certainement, aura plus de chances de succès auprès des Romains. "

C'était une pensée digne et noble, d'inaugurer publiquement la *Schola Cantorum* du Séminaire français, en cette année, où Rome célèbre le centenaire de saint Grégoire-le-Grand, que l'on reconnaît comme le réformateur de la liturgie et des mélodies religieuses.

* * *

Le Samedi 8 mars a eu lieu, à la basilique Saint Sernin, à Toulouse, la fête solennelle de saint Thomas d'Aquin, dont les reliques font partie du trésor de cette basilique. La grand'messe a été célébrée pontificalement par S. G. Mgr l'évêque de Montauban. La cérémonie du soir était présidée par S. Em. le cardinal Desprez, archevêque de Toulouse, ayant à ses côtés Mgr Billard, évêque de Carcassonne, et Mgr Flard, évêque de Montauban. Le panégyrique de saint Thomas d'Aquin, a été prononcé par Mgr Ger-

main, évêque de Coutances. L'éminent prelat a traité ce magnifique sujet avec une éloquence, une autorité et une érudition, dignes de la réputation qui l'avait précédée à Toulouse.

Avant le salut, la procession des reliques du saint docteur, s'est déroulée autour de la basilique. La châsse était portée par des professeurs de l'Institut catholique.

* * *

Une lettre pontificale adressée au cardinal Fürstenberg, archevêque d'Olmütz, à Mgr Schœnborn, archevêque de Prague, et à tous les archevêques et évêques de l'empire d'Autriche, exprime la haute satisfaction du Saint-Père pour les instructions collectives que l'épiscopat autrichien a données aux fidèles.

Le document pontifical exhorte à multiplier les réunions des évêques et les congrès des catholiques, afin de cimenter la pleine concorde sur la base hiérarchique, et afin d'assurer le développement de l'action catholique, en faveur des revendications pour la pleine et réelle indépendance du Saint-Siège, pour l'éducation du clergé, pour l'enseignement religieux du peuple, pour le soutien efficace des journaux catholiques, afin d'en favoriser de plus en plus la propagande, contre les assauts de la mauvaise presse.

* * *

Le Saint Siège vient de mettre au rang des bienheureux un personnage fort distingué de l'Ordre des Carmes : le bienheureux Spagnoli.

Ce saint religieux vécut au quinzième siècle ; doué d'une puissante fécondité de génie pour l'art poétique, d'une brillante intelligence, et d'un cœur ouvert aux plus nobles et aux plus saintes inspirations, il composa, sur des matières ascétiques, telles que les grandeurs de Dieu, les splendeurs du Ciel, les gloires de Marie et le triomphe des saints, de magnifiques poèmes, qui forment une collection de septante (70 volumes.)

Ses œuvres sont fort estimées en Italie, à tel point que la ville de Mantoue, sa patrie, lui a érigé une statue couronnée de lauriers.

Le pape Léon XIII, qui, comme on sait, est très versé dans l'art poétique, a voué de longue date toute son estime à ce grand poète, qui sut si bien unir la sainteté au génie de l'art. Il vient de mettre le comble à la profonde vénération dont il n'a cessé de l'entourer, en lui décernant les honneurs du culte, par la concession de son office et de sa messe à l'Ordre des Carmes.

Deux autres religieux, également de l'ordre des Carmes, sont aussi sur le point de recevoir, comme on l'espère, les honneurs de la béatification.

Ce sont les vénérables Denis de la Nativité et Redempt de la Croix, missionnaires apostoliques, martyrisés pour la cause de la foi à Atchim, dans l'île de Sumatra, en l'année 1638.

Les procédures de leur cause de béatification sont fort avancées à Rome.

LES CONSTITUTIONS DU CONCILE DU VATICAN

CONSTITUTION *DEI FILIUS*

PROLOGUE

(*Suite.*)

IX.—EXÉGÈSE RATIONALISTE PROFESSÉE AUSEIN DU PROTESTANTISME

Une théologie aussi rationaliste que celle des protestants modernes suppose des théories non moins rationalistes sur l'autorité et l'interprétation de l'Écriture Sainte. Voici en quels termes notre Constitution met sous nos regards ce nouvel aspect des doctrines de la Réforme.

“ Aussi les livres saints eux-mêmes que le protestantisme prétendait d'abord la seule source et la seule règle de la doctrine chrétienne cessèrent-ils d'être regardés comme divins ; on se mit même à les ranger parmi les fictions mythiques.”

Après avoir exagéré la part du surnaturel dans la sanctification, la théologie protestante en vint peu à peu à rejeter le surnaturel et jusqu'aux premiers principes de la religion naturelle que la philosophie démontre ; c'est de la même façon qu'après avoir exagéré le rôle des Saintes Écritures dans l'instruction du chrétien, l'exégèse protestante en vint peu à peu à rejeter leur inspiration et jusqu'à leur autorité historique.

Nous avons suivi les transformations et la décomposition de la théologie protestante à travers les quatre siècles de son existence, et montré l'exactitude des accusations portées contre elle par le concile du Vatican. Pour justifier ce qu'il avance de l'exégèse des théologiens protestants, il nous suffira aussi d'exposer simplement l'histoire de ses développements. Dans cette exposition nous nous aiderons souvent des pages que M. Vigouroux a consacrées à l'histoire du rationalisme biblique, dans son magistral ouvrage : *Les livres saints et la critique rationaliste*.

“ Quand Luther sortit de la scène du monde, dit le savant Sulpicien (t. I, page 45 et suiv.), il laissait à ses sectateurs une Bible mutilée et pour ainsi dire branlante. Les livres deutérocanoniques n'étaient plus regardés comme inspirés ; parmi les livres protocanoniques eux-mêmes, on distinguait des catégories et l'on admettait des degrés dans l'inspiration, à la suite du Maître...”

“ Pendant tout le cours du xv^e siècle, les protestants s'en tinrent aux jugements et aux décisions de Luther. Cependant, quand on commença à réfléchir sur ce qu'il y avait d'arbitraire dans ces appréciations des Livres saints, on ne put s'empêcher de reconnaître qu'il était impossible d'appuyer sur de bonnes raisons les sentences qu'il avait portées. On en revint ainsi tacitement et sans bruit aux usages traditionnels de l'Église catholique, qu'on avait d'abord si violemment combattus ; on ne fit plus de différences en-

tre les divers livres protocanoniques, ou on leur accorda à tous la même valeur ; on continua seulement à regarder comme non inspirés les livres deutérocanoniques, auxquels on donna le nom d'apocryphes, mais sans les exclure de la Bible, où ils gardaient toujours leur place."

" On se préparait néanmoins de nouveaux périls pour l'avenir, en exagérant la notion de l'inspiration des Ecritures. Luther ne l'avait point précisée ; mais elle avait une telle importance dans son œuvre, que ceux qui vinrent après lui ne purent s'empêcher de s'en occuper. Dans l'intérêt du luthéranisme et pour les besoins de la controverse, ils outrèrent le sens que l'Eglise avait donné jusque là au mot inspiration. Pour eux, les écritures sacrées devinrent comme les instruments purement passifs d'une puissance qui leur suggérait moins les pensées que les mots, le style, les lettres mêmes et jusqu'aux signes de la ponctuation." Quatre théories engendrées et adoptées par le protestantisme ouvrirent les voies à ceux qui devaient nier la divinité et le caractère historique des écritures. Ce fut le piétisme, le socinianisme, l'arminianisme et le panthéisme philosophique.

Le piétisme fondé par Spener (1635-1705), relégua au second plan les questions dogmatiques, remit en honneur la lecture de l'Ecriture Sainte, et donna la première place à la morale et à la piété. Mais les abus que les piétistes firent du texte sacré pour l'accommoder à leurs rêveries produisirent souvent ou une piété aveugle ou l'incrédulité. Nous avons vu que le luthéranisme avait exagéré la part qui revient à Dieu dans l'inspiration, partant des doctrines piétistes, plusieurs théologiens protestants la réduisirent au contraire à une sorte de *minimum*. Basedow (1723-1790) fit de l'utilité morale le *criterium* de la vérité religieuse. Semler (1725-1791) enseigna que l'inspiration devait être restreinte aux parties de la Bible qui contribuaient à l'amélioration morale de l'homme, il fut ainsi amené à regarder comme inspiré ce qu'il édifiait dans l'Ecriture. C'était garder le mot d'inspiration et en rejeter la réalité, c'était refuser tout caractère surnaturel à l'Ecriture.

Le socinianisme niait les mystères et interprétait la Bible de façon à les éliminer tous de la religion chrétienne. Il se répandit en Pologne, en Prusse, en Hollande, en Angleterre et aux Etats-Unis. Il ne jeta jamais grand éclat et il ne put subsister sous forme de communauté un peu importante qu'en Transylvanie, mais son action n'en fut pas moins profonde : ses tendances s'infiltrèrent dans les autres sectes et s'y développèrent comme un ferment, ruinant partout les vieilles croyances, et transformant insensiblement le protestantisme en rationalisme.

" L'arminianisme tire son nom de Jacques Harmensen ou Arminius (1560-1609), ministre protestant à Amsterdam puis professeur de théologie à Leyde. Il rejeta la prédestination entendue au sens de Calvin, et s'efforça de briser les barrières d'une interprétation trop étroite de la Bible. Ses disciples allèrent beaucoup plus loin et admirèrent à peu près les mêmes doctrines que les Sociniens avec lesquels ils se confondirent. Ils furent persécutés par les Go-

maristes partisans de la prédestination calviniste, mais ils se firent ensuite tolérer, et aujourd'hui leurs théories sont acceptées par la plupart des calvinistes de Hollande et des autres pays. Ces théories les amenèrent naturellement à nier l'inspiration. Dès la première moitié du xvii^e siècle, le plus célèbre d'entre eux, Grolius (1583-1645), soutint que les livres historiques de la Bible n'avaient pas été dictés par l'Esprit Saint, attendu que les auteurs avaient fait des recherches pour se renseigner sur les événements qu'ils rapportent. Les mêmes doctrines furent admises après lui par d'autres arminiens. Aujourd'hui le plus estimé des professeurs de théologie arminienne de Leyde est M. Tiele, auteur d'un *Manuel de l'histoire des Religions* on ne peut plus rationaliste.

(à suivre)

J. M. VACANT,

PRONES LITURGIQUES

(suite)

TREIZIEME INSTRUCTION

SOMMAIRE

ENCENS. Son emploi liturgique, antiquité de cet emploi —II. Son origine.— III. Ses significations diverses.—IV. Personnes et choses, objet de l'encensement.—V. Conclusions pratiques.

I. Nous vous avons parlé, mes Frères, des prêtres, des églises, des vêtements sacrés, des vases, des linges liturgiques, du chant, des cloches, du luminaire. Nous aurions quelque chose à dire encore de quelques autres objets qui ont trait à la sainte messe, particulièrement à la messe solennelle ou chantée, l'encens, l'eau benite, le pain bénit. Nous traiterons aujourd'hui de l'encens.

De tout temps l'encens, comme le luminaire, a été employé dans le culte du Très-Haut. Toutes les nations, même les plus grossières, les plus ignorantes en on fait usage. L'offrande de l'encens à Dieu a toujours fait partie des sacrifices, de telle sorte qu'aux siècles des persécutions, on regardait comme ayant véritablement sacrifié aux idoles, et, par conséquent, comme ayant apostasié, les chrétiens qui ayant pris du bout des doigts quelques grains d'encens les avaient jetés dans le feu, en présence des faux dieux. On les appelait *Thurificati*, apostats par l'oblation de l'encens. Dieu lui-même dans l'ancienne loi avait ordonné à Moïse qu'on lui offrit de l'encens sur l'autel d'or, et avait même indiqué les éléments dont cet encens devait se composer. On brûlait de l'encens dans le temple de Jérusalem, soir et matin, et surtout au jour solennel où le Saint des saints s'ouvrait devant le grand prêtre.

II. Mais d'où a pu venir aux peuples l'idée que la fumée de l'encens était agréable à la divinité ? Comment Dieu lui-même, le vrai Dieu l'a-t-il exigé comme un élément du culte qui lui est dû ? Il faut se rappeler ce qui se pratiquait particulièrement en Orient et dans les pays chauds, l'usage que l'on a toujours fait dans ces contrées des parfums, soit comme moyen de salubrité, soit comme objet de luxe. Pour faire honneur à un étranger on parfumait la chambre où il était reçu. Parmi les présents que l'on se faisait, les parfums tenaient un des premiers rangs. Jacob en envoya à son fils Joseph en Égypte, et la reine de Saba en offrit au roi Salomon. Les Mages en apportèrent au berceau de Jésus. Dès l'instant que les parfums ont été regardés comme un témoignage de respect, comme un signe d'honneur envers les hommes, il était naturel de les offrir également à la Divinité, comme gage de vénération et d'amour.

Aussi la religion chrétienne en a-t-elle fait usage comme la religion mosaïque. Cet usage, dit le cardinal Bona, remonte au temps des apôtres. Le 3e canon apostolique prescrit de n'offrir sur l'autel que l'huile pour les lampes et l'encens pour le sacrifice. L'empereur Constantin donna à diverses églises de Rome des encensoirs d'or dont quelques-uns pesaient jusqu'à vingt livres et étaient ornés d'un grand nombre de pierres précieuses.

III Quelques liturgistes, enclins au naturalisme, ont pu dire que l'usage de l'encens dans les assemblées religieuses avait eu pour but de neutraliser les mauvaises odeurs que produisent les rassemblements considérables, et dans les premiers siècles de l'Église, de purifier l'air des souterrains humides où se réunissaient les fidèles. Mais cette raison, fût-elle vraie, ne serait pas la seule qui aurait motivé l'emploi des parfums dans la liturgie. L'Église, sortie des catacombes et célébrant désormais ses fêtes dans des temples magnifiques, spacieux et parfaitement aérés, n'a pas cessé pour cela de faire usage de l'encens. Elle l'emploie encore aujourd'hui pour des raisons spirituelles et mystérieuses que nous allons faire connaître :

1° La vapeur odoriférante de l'encens, s'élevant dans l'air et montant vers les cieux, indique les hommages qu'une âme tout embaumée de l'odeur des vertus fait monter vers Dieu. Sous cet emblème de l'encens parfumant l'enceinte sacrée se symbolisent les saintes pensées, les pieux sentiments, les bons et salutaires exemples qui répandent l'édification dans l'assemblée des fidèles. Comme l'encens se consume et s'exhale en suaves vapeurs, ainsi le cœur dévoué et aimant du disciple de Jésus-Christ se consume dans le service de Dieu et s'exhale en travaux utiles, en œuvres méritoires et en pieux sacrifices.

2° L'encens représente encore ce que saint Paul appelle la bonne odeur de Jésus-Christ, c'est-à-dire la grâce qui de l'autel s'épanche dans l'âme des fidèles, les réjouit et les embaume.

3° L'encens est encore plus particulièrement le symbole de la prière. L'Église lui donne cette signification, quand elle fait dire au prêtre, au moment où il encense l'autel : *Que ma prière se dirige*

vers vous comme l'encens. Comme l'encens, en effet, ne peut s'élever en haut si le feu ne le vaporise et ne lui donne en quelque sorte des ailes, ainsi la prière ne peut monter vers Dieu qu'autant qu'elle est animée et soulevée par le feu de l'amour divin. L'encens s'élevant vers les voûtes des temples, ce sont les prières et des prêtres et des fidèles montant vers la voûte des cieux, y formant autour du trône de Dieu des nuées fécondes, qui retombent ensuite sur l'Eglise en rosée, en bénédictions et en grâces de toutes sortes. C'est le sens que l'apôtre saint Jean donne à l'encens, quand il parle des coupes d'or des vieillards, pleines de parfums, dit-il, qui sont les prières des saints ; quand il parle encore de l'encensoir d'or que l'Ange tenait en sa main devant le trône de Dieu. " On mit, ajoute-t-il, dans cet encensoir beaucoup de parfums, pour que l'Ange offrît sur l'autel les prières de tous les saints."

4° L'encens est encore un souvenir des aromates consacrés à la sépulture de Jésus-Christ par Joseph d'Arimathie et par les saintes femmes, ainsi que des parfums que Madeleine versa sur la tête du Sauveur quelques jours avant sa mort, chez le pharisien Simon.

IV. Quelles choses, quelles personnes reçoivent les honneurs de l'encens ? Disons d'abord que l'encensement, qu'il s'adresse aux choses ou aux personnes, remonte toujours à Dieu, et a Dieu pour objet définitif :

1° On encense le Saint Sacrement exposé sur l'autel, ou porté en procession. S'il est une circonstance où Dieu mérite notre encens et nos hommages, c'est bien alors que, pressé par son amour pour nous, il s'offre à nos adorations sous les voiles les plus humbles et dans l'état le plus abaissé. Cette majesté sainte dont il se dépouille, cet éclat divin dont il supprime et éteint les rayons, dans la crainte de nous effrayer, ne devons nous pas, par les manifestations de notre reconnaissance, le lui rendre autant qu'il est en nous ? Ah ! qu'il était beau de voir autrefois dans nos citées de pieuses phalanges de lévites balancer leurs encensoirs devant le Dieu eucharistique porté triomphalement à travers les rues et les places publiques ! Ce spectacle touchant, quelques villes et quelques campagnes privilégiées le voient encore chez nous.

2° On encense l'autel, parce que l'autel est la figure de Jésus-Christ, et à cause du divin sacrifice qui s'y offre pour nous. Dans les messes solennelles cet encensement se fait par deux fois, d'abord aussitôt que le prêtre est monté à l'autel, et puis à l'offertoire, au moment où les oblations, c'est-à-dire le pain et le vin, la matière du sacrifice, viennent d'être placées devant le célébrant. Dans le premier cas, le prêtre, encense le dessus, le devant et les côtés de l'autel, sans rien dire. C'est une préparation silencieuse qu'il fait de la table du sacrifice ; il la parfume, il l'embaume, pour la rendre digne de la victime auguste qu'elle va recevoir. Dans le second cas, il n'encense pas seulement l'autel, mais encore et surtout les dons offerts sur l'autel, et il récite en même temps les prières les plus belles et les plus touchantes. En encensant le pain et le vin qui vont être changés au corps et au sang de Jésus-Christ,

il montre le respect dont nous devons environner ces éléments sacrés appelés à de si hautes destinées. En encensant l'autel, il l'enveloppe d'un nuage mystérieux, comme pour abriter et voiler aux regards du peuple le plus grand et le plus auguste des sacrifices.

3° On encense la croix, et c'est par là que commencent les cérémonies dont nous venons de parler, parce que la croix a été l'instrument de notre rédemption, et le lit sanglant sur lequel Jésus-Christ est mort pour nous.

4° On encense le livre des Evangiles, parce qu'il contient la parole de Dieu, qui nous éclaire et nous dirige.

5° On encense les images et les reliques des saints, parce que les saints sont les membres glorieux du Sauveur, et que la bonne odeur de Jésus-Christ qu'ils ont répandue pendant leur vie se répand encore, après leur mort, par les beaux exemples de vertu qu'ils nous ont laissés.

6° On encense le célébrant, parce qu'il est le représentant de Jésus-Christ, parce qu'il est le sacrificateur visible, tenant la place du sacrificateur invisible qui s'offre pour nous.

7° On encense le clergé et même les fidèles, parce qu'ils sont les uns et les autres les membres de Jésus-Christ, les temples de l'Esprit-Saint, parce qu'ils font partie de ce sacerdoce royal, de cette nation sainte dont parle saint Jean, et que leur piété et leurs prières les associent au sacrifice offert à Dieu par les mains du prêtre.

8° On encense les princes et les rois, les magistrats suprêmes, parce qu'ils sont les instruments de la Providence, les dépositaires du pouvoir, lequel, d'après l'apôtre saint Paul et l'enseignement de l'Eglise, ne saurait venir que de Dieu, quelque soit la forme du gouvernement auquel il se rattache.

9° Enfin on encense les morts, pour marquer que la mémoire des chrétiens qui meurent dans l'Eglise est digne d'honneur, et que l'Eglise offre pour eux aussi bien que pour les vivants l'encens de ses prières.

L'encens brûlé par l'Eglise devant les divers membres de la famille chrétienne n'est une adulation pour personne. C'est une leçon adressée à tous, aux grands surtout, leçon respectueuse et sévère, par laquelle on leur rappelle leur dignité, les devoirs et les vertus que cette dignité leur impose. Ils devront dans l'ordre temporel, comme dans l'ordre spirituel, répandre partout la bonne odeur des exemples chrétiens ; ils devront, avec la fumée de l'encens qu'on brûle devant eux, élever vers le ciel la flamme de leur dévouement et de leur amour pour Dieu et pour les hommes. Personne comme l'Eglise ne sait donner de ces leçons, et faire servir au bien général et à leur sanctification particulière les honneurs même qu'elle décerne à ceux que leur rang et leurs mérites placent au-dessus des autres hommes.

V. La cérémonie de l'encensement n'est donc pas, mes Frères, une vaine pompe, destinée à récréer nos yeux ou à flatter notre odorat. L'Eglise a eu d'autres vues en en prescrivant l'usage. Elle a

voulu nous instruire, elle a voulu nous édifier, nous porter à la piété, nous encourager à la sainteté. Cet encensement, ainsi que nous l'avons dit, est plein de mystères. Il représente les vertus dont nous devons offrir à Dieu sur l'autel les suaves parfums. " Nous composons, dit saint Grégoire, un agréable encens de divers aromates, lorsque de nos diverses vertus ayant formé une offrande au Seigneur nous la plaçons sur l'autel, d'autant plus agréable à ses yeux que ces vertus sont plus nombreuses et plus pures."

" Ce que Dieu demande de nous, dit Tertulien, ce ne sont pas quelques grains d'un vil encens, ou les larmes résineuses d'un arbre Arabe; ce qu'il demande de nous, c'est une prière pure. Que nos cœurs s'exhalent vers lui en pieux sentiments, en soupirs d'amour, en supplications ardentes; et ils seront alors comme des encensoirs d'or remplis d'un feu sacré, qui feront monter vers le trône de sa grâce les plus suaves parfums."

Écoutez ces grands docteurs, qui ont si bien compris le sens de nos rites sacrés. Quand nous assistons aux cérémonies de l'encensement, songeons à faire monter vers Dieu, avec la fumée de l'encens, les aspirations pures de nos cœurs et les saintes ardeurs de nos prières.

Écoutez aussi le prêtre, qui, rendant au diacre l'encensoir, lui dit : " Que le Seigneur allume en nous le feu de son amour et la flamme d'une charité éternelle." Ce feu, c'est de l'autel qu'il doit jaillir vers nous; cette flamme, c'est de Jésus-Christ, représenté par l'autel qu'elle doit venir à nous. Jésus-Christ est ce fils plus jeune d'Isaac, Jacob, dont il dit : " *Ecce odor filii mei sicut odor agri pleni.* L'odeur de mon fils est comme celle d'un champ de moissons." Jésus-Christ renferme en lui la plénitude de la grâce, et c'est de lui que cette grâce, comme un doux parfum, doit s'exhaler et arriver jusqu'à nous. Ouvrons-lui nos cœurs et recevons-la en abondance; et qu'après avoir assisté à ces pieuses cérémonies où les nuages de l'encens ont flotté sous les voûtes et se sont répandus dans l'enceinte sacrée, nous nous retirions non seulement embaumés dans nos vêtements et dans notre personne de ces parfums matériels, mais encore plus parfumés dans notre âme des suaves odeurs de Jésus-Christ et des célestes exhalaisons de sa grâce. *Amen.*

L'ABBÉ GAUSSENS.

Le salut, assuré par la dévotion à Marie ou *Devotus Mariæ nunquam peribit*, témoignages et exemples, par l'auteur d'"Auguste Marceau" et de l'"Ange de l'Eucharistie." 1 vol. in-12.....Prix : 40 cts.

Ce n'est pas un livre que je veux faire : je n'en ai pas la force. Je n'en aurais pas le temps : je suis sur le bord de la tombe ; c'est un suprême appel que je voudrais faire entendre, avant ma mort,

par amour pour mes frères et pour la glorification de l'amour miséricordieux de Marie. Que ne puis-je être entendu de tous les hommes et jusqu'aux extrémités de la terre !

Toute ma pensée est dans le titre que je donne à ces pages :

Devotus Mariæ Nunquam Peribit.

Quiconque a de la dévotion pour Marie ne périra jamais.

C'est cette parole, cette seule parole que je viens répéter sous mille et mille formes. A quelque endroit qu'on ouvrira ces feuilles, il faut qu'on la retrouve, qu'on ne retrouve qu'elle pour ainsi dire. Les saints, les saintes, les Pères de L'Eglise, les Docteurs, les faits aussi (car ils ont leur langage) viendront la redire. Satan lui-même, dans sa rage impuissante, en fera retentir les échos de l'enfer, où il n'a pas pu faire entrer, depuis bientôt deux mille ans, malgré tous ses efforts, une âme, non pas une seule, qui ait aimé et invoqué sincèrement Marie.

Que cet axiome si glorieux pour votre infinie miséricorde, ô Fils adorable de Marie, éclate donc ici, par votre grâce, comme le soleil en plein midi, pour le salut de tous, même de ceux qui seraient le plus enfoncés dans le mal.

Qu'on ne cherche point d'arrangement en ce qu'on va lire : il n'y en a point. C'est une masse de témoignages ; ils se sont entassés dans notre cœur ; ils se pressent sans ordre sous notre plume.

N'est-il pas consolant, admirable, n'est-ce pas une preuve irrefragable de vérité qu'on retrouve, à une distance de douze à quinze siècles, *très souvent dans les mêmes termes*, sur les lèvres des illustres amis de Dieu, la proclamation du miséricordieux privilège de la toute puissante et douce Mère, refuge des pécheurs, salut de ceux qui l'invoquent ? Notre seul but, en cet opuscule, redisons-le, a été de nous faire l'écho de ces mille voix et de citer des faits à l'appui.

Personne ne s'étonnera que nous ayons mis à contribution, à tout propos, en quelque sorte, pour déposer en faveur de notre thèse, saint Alphonse de Liguori, ce grand serviteur de Marie, et de plus, grand convertisseur d'âmes, Docteur de l'Eglise universelle. Les textes innombrables qu'il cite, les Rédemptoristes, ses fils spirituels, en ont vérifié l'exactitude, avec des soins et des fatigues que leur ont fait surmonter leur amour pour Marie, leur zèle pour les âmes.

Que toutes ces voix réunies chacune à sa manière, s'élèvent jusqu'au Ciel, comme quand on crie *au feu* pour appeler du secours et éteindre un incendie. Ici, au contraire, c'est pour allumer les vives flammes de la confiance en Marie, et embraser les âmes d'amour pour celle qu'on n'invoquera jamais en vain.

Quantumcumque quis fuerit, peccator si
Mariæ devotus extiterit, nunquam peribit.

Conférences, théologiques et spirituelles sur les grandeurs de la Sainte Vierge Marie Mère de Dieu, par le P. L.-F. D'Argentan, capucin. 3 vol. in-12. Prix : \$2.25

Il semble que c'est vouloir porter de l'eau à la mer que de donner au public un livre qui traite des grandeurs de la sainte Vierge, vu que tout le monde en est à présent si rempli qu'on ne voit presque autre chose partout ; nul sujet sur lequel on ait plus raisonné, plus parlé, ni plus écrit ; cependant on peut affirmer qu'on n'en a encore presque rien dit, eu égard à ce qui s'en devrait dire ; c'est un abîme dont on ne trouvera jamais le fond ; plus on y puise, plus on trouve à y puiser ; et pour le dire en deux mots, le trésor des immenses richesses dont Dieu a rempli la sainte Vierge, est inépuisable.

Elle est vraiment, comme la nommait l'empereur Léon *panegyris omnium sæculorum*, le panégyrique perpétuel de tous les siècles, l'éloge universel de tous les êtres, le concert public et général de louanges de toutes les créatures ; parce que toutes reconnaissent qu'elles lui sont redevables après Dieu de tout ce qu'elles ont de bonheur, et conséquemment il est juste qu'elles lui paient le tribut de leurs louanges et de leur reconnaissance, *panegyris omnium sæculorum*.

Saint Bernard dit expressément que c'est pour l'amour de la sainte Vierge que tout le monde a été créé. Saint Fulgence tient pour assuré que c'est elle qui conserve et soutient le monde, et que, sans sa protection, il y a longtemps que le ciel et la terre seraient renversés. L'univers, lui étant donc redevable de sa création et de sa conservation, pourrait-il se dispenser de faire éclater sa gloire durant tous les siècles ? *Panegyris omnium sæculorum*.

Mais quand cette doctrine, qui rend tous les êtres créés redevables à la sainte Vierge, après Dieu leur créateur, ne serait pas reçue de tout le monde comme indubitable, n'est-il pas certain que ce grand univers doit à Marie la gloire inestimable qu'il possède de voir son Dieu, son créateur et la majesté infinie de l'Être des êtres au nombre des parties qui le composent ? Sa reconnaissance pourra-t-elle jamais égaler ce comble de gloire auquel Marie l'a élevé ; ne doit-il pas lui continuer un panégyrique perpétuel durant tous les siècles ? *Panegyris omnium sæculorum*.

Mais si tous les êtres créés sont si redevables à la sainte Vierge, que ne lui doivent pas les hommes qui ont reçu d'elle plus infiniment que tous les êtres matériels, plus, sans comparaison, que tous les êtres spirituels, car il n'y a que les hommes seuls qui aient la gloire d'avoir un Dieu-homme pour frère, pour sauveur, pour nourriture, et d'être de même nature que Dieu. De qui ont-ils reçu cette insigne faveur, après Dieu, n'est-ce pas de la sainte Vierge, qui leur a donné l'Homme-Dieu ?

Quelle reconnaissance surtout ne doivent pas les prêtres à cette Vierge incomparable, qui les honore d'une autorité souveraine, plus grande que celle des rois de la terre, et les fait entrer en participation de sa dignité, de son office et de sa puissance ! Je dis de sa dignité, parce que le Fils de Dieu veut bien se mettre sous leur dépendance, comme il s'est mis sous celle de la sainte Vierge, je dis de son office, parce qu'ils donnent le Sauveur à toute l'Eglise, en le reproduisant tous les jours d'un mot de leur bouche, comme Marie le lui a donné une fois en le produisant de son chaste sein ; je dis de sa puissance, parce qu'ils ont comme elle le pouvoir de produire réellement le propre Fils de Dieu, leur Créateur et leur Sauveur. Il est vrai que ce n'est pas elle qui leur donne le caractère de leur sacerdoce, ils le tiennent de Dieu immédiatement : toutefois, sans elle, le monde n'aurait point un Dieu-Homme, l'Eglise n'aurait point les divins mystères qui dépendent de celui de l'Incarnation, les prêtres n'auraient point le pouvoir d'offrir le divin sacrifice, parce qu'ils n'auraient ni le caractère du grand prêtre Jésus, ni l'hostie adorable de leur sacrifice, qui est le fruit des entrailles de Marie. O Dieu vivant ! Dieu d'amour ! Bonté infinie ! qui n'avouera que les obligations que les prêtres ont à la sainte Vierge surpassent toutes les reconnaissances qu'ils en pourraient jamais avoir !

Mais après avoir dit en général que tous les êtres créés, ayant une dépendance essentielle de leur Créateur, en ont aussi une nécessaire de la sainte Vierge, n'est-il pas juste de conclure qu'il n'en est pas un seul qui ne soit tenu de la servir et de l'honorer, parce qu'il n'en est pas un qui ne lui soit redevable ? Ne puis-je pas, dis-je, conclure que cette obligation d'honorer Marie regarde plus particulièrement les religieux et les religieuses, de quelque ordre et de quelque profession qu'ils soient, puisque c'est Marie qui, la première, a tracé le plan de l'état religieux, et fait l'essai de tout ce que devaient pratiquer les personnes religieuses, sortant fort jeune de la maison de ses père et mère pour se présenter à Dieu dans son temple, faisant la première le vœu de chasteté, vivant dans une grande pauvreté et dans une parfaite obéissance aux prêtres, ses supérieurs spirituels, vaquant à l'oraison, au silence, au jeûne et aux autres exercices qui se pratiquent dans les familles religieuses ?

Mais ce qui est plus que tout cela, on a vu que tous les ordres religieux, qui ont été institués en divers temps et en diverses contrées du monde, ont pris naissance comme dans le sein de la sainte Vierge ; c'est elle qui en a, pour ainsi dire, conçu le dessin, ménagé l'exécution, favorisé l'établissement, les commencements et les progrès, quelquefois même par des miracles visibles ; en sorte qu'il n'y en a pas un qui ne la regarde comme sa mère, sa bienfaitrice, son asile, sa protectrice, l'astre favorable qui domine sur lui pour lui envoyer les plus bénignes influences du ciel ; tous lui sont attachés par une dévotion particulière. Celui qui lirait les annales de tous les ordres, verrait partout tant de faveurs qu'elle a faites à chacun en particulier, qu'il aurait sujet de dire : Il sem-

ble qu'elle n'a de soins, de bontés, de faveurs et de largesses que pour cet ordre.

Eh ! devons-nous être surpris si, durant tous les siècles, les saints et les principaux Pères de l'Église orientale et occidentale ont consacré à la gloire de Marie leur esprit, leur cœur, leurs forces, leurs talents, et s'ils n'ont cessé de chanter ses louanges, de prononcer ses panégyriques, de prêcher, d'écrire, de préconiser partout ses grandeurs ? Devons-nous être surpris si le savant diacre d'Edesse en Syrie, saint Ephrem, a composé grand nombre de sermons à la louange de Marie, pour animer tout le monde à sa dévotion ; si saint Bazile n'a jamais mieux fait sentir la force de son éloquence que quand il a parlé des grandeurs de la sainte Vierge ; si saint Jean Chrysostome, que son incomparable éloquence fit appeler Bouche d'or, n'eut jamais de paroles plus dorées que celles qu'il employa pour donner à Marie des titres d'honneur, surtout dans sa *Liturgie*, où il la nomme sainte, immaculée, bénie sur toutes les femmes, mère de Dieu, toujours vierge, plus honorée que les chérubins, plus glorieuse incomparablement que les séraphins ?

Que n'en ont pas écrit, prêché, enseigné saint Méthodius, martyr en Lycie, saint Grégoire le Thaumaturge, saint Jean Damascène, ce servent religieux qui, pour la défense des images de Marie, eut la gloire d'avoir la main coupée, main qui lui fut miraculeusement restituée par la sainte Vierge ; Sophronius en Palestine, saint Epiphane en Chypre, saint Cyrille et saint Athanase en Egypte, saint Germain et saint Procle en Thrace, et saint Jérôme, cette lumière de l'univers ? Que n'en ont pas écrit l'abbé Rupert et le B. Albert le Grand en Allemagne, saint Anselme et le vénérable Bède en Angleterre, saint Bernard en France, saint Ildephonse en Espagne, saint Cyprien et saint Augustin en Afrique, l'angélique saint Thomas, le séraphique saint Bonaventure et saint Bernadin en Italie ? et pour tout dire en deux mots, le monde chrétien tout entier, qui n'a point cessé de glorifier partout la très-sainte mère de Dieu ?

Après cela, ne faudrait-il pas que tout ce qui est en nous, notre âme, notre corps, notre esprit, nos pensées, notre bouche, fussent autant de voix éclatantes qui publiassent partout les grandeurs de Marie, et ne cessassent de solliciter les mortels à reconnaître les obligations qu'ils lui ont ?

C'est dans cette vue que j'ose présenter au public ce petit ouvrage, qui traite des grandeurs de la sainte Vierge. Je m'y trouve particulièrement engagé par la profession à laquelle la providence du ciel m'a appelé par la grâce d'une vocation que je tiens plus précieuse qu'un empire ; car, qui dit un frère Mineur, dit un serviteur de la sainte Vierge. Ces Mineurs, ces petits, ces enfants, ne sauraient s'empêcher de chanter les louanges de leur divine mère. Autrefois les Scribes et les Pharisiens trouvèrent à redire que les enfants remplissent l'air de chants d'allégresse quand Jésus-Christ fit son entrée à Jérusalem ; et, comme ils s'en scandalisaient et voulaient les faire taire, le Sauveur, qui prenait plaisir aux lou-

anges que lui donnaient les bouches innocentes de ces enfants, prit leur défense, et voulant réprimer l'audace de ceux qui les condamnaient, il leur cita ce verset du psaume huitième : *Ex ore infantium et lactentium perfecisti laudem propter inimicos tuos*, pour repousser les outrages de vos ennemis, vous ne vous êtes servi que des louanges sorties de la bouche des petits enfants.

Il se pourra faire que quelques-uns trouveront à redire que ceux qui n'ont rien de grand osent parler des grandeurs de la sainte Vierge ; mais, puisque la louange des enfants ne déplaît pas à Dieu, qu'on laisse du moins aux Mineurs la liberté de mêler leur voix avec celle des grands ; qu'il soit permis au plus petit et au dernier de tous de bégayer ici à sa mode comme un enfant, pour donner ce qu'il pourra de louanges aux grandeurs de son adorable maîtresse, de son aimable mère, de la souveraine dame de son cœur.

Saint Paul, le grand apôtre par excellence, qui instruisait non-seulement toute la terre, mais encore les anges du ciel, disait en parlant de lui-même : Quand j'étais enfant, je parlais comme un enfant, et je raisonnais comme un enfant ; quand j'ai atteint l'âge parfait, je me suis défait de toutes mes puérités. Nous ne serons jamais que des enfants, tant que nous serons sur la terre, et nous ne parlerons que comme des enfants ; si Dieu nous fait la grâce de nous conduire à l'âge parfait, c'est-à-dire à l'état des grands qui sont dans le ciel, alors nous verrons les grandeurs de la sainte Vierge, que nous ne pouvons comprendre ici-bas ; alors nous en parlerons dignement, au lieu de balbutier comme nous le faisons maintenant ; alors nous la louerons et nous la remercierons avec tous les bienheureux, durant tous les siècles des siècles.

Mais, en attendant, je ne laisserai pas de faire comme les petits enfants, qui n'ayant pas la discrétion de se taire, ni la sagesse de parler à propos, se laissent aller sans retenue là où l'affection de leur cœur les emporte. Ils entament hardiment de petits entretiens qui ne leur sont point désagréables, quoiqu'ils soient mal conçus et mal prononcés. C'est ainsi que j'ose parler ici, je ne sais comment, des grandeurs de la très sainte Vierge ; je sais bien que je ne leur donne pas un nouvel éclat ; au contraire, je leur ôte celui qu'elles ont d'elles-mêmes par la manière dont je ne me suis jamais appliqué à étudier l'éloquence, ni à rechercher beaucoup l'exacte pureté du style, et la délicatesse de ce je ne sais quoi qui plaît dans les livres de notre temps ; j'ai toujours mieux aimé la bonté du fruit, que la beauté des fleurs ou des feuilles, et la vérité toute nue, simple et sincère, m'a toujours semblé plus belle que tous les ornements dont on tâche quelquefois de la parer, et dont elle n'a jamais besoin pour se faire aimer.

Je ne fais profession ni de formuler des sentences comme un oracle, ni de haranguer comme un orateur, ni d'argumenter comme un philosophe ; je donne ici des conférences familières, et cette manière de traiter les choses demande plus de liberté, on ne se contraint pas trop à observer les règles quand on écrit à ses amis ou que l'on parle avec eux familièrement ; on ne se lie pas exactement à un seul sujet, ni à une même façon de parler ; quand

on entre en conférence avec eux, on prend les choses comme elles se présentent, et on les dit naïvement selon la nature des sujets, ou selon le génie différent de ceux qui parlent à leur tour. Cette liberté de conférence fera rencontrer une multitude de choses différentes; on y verra des pratiques de dévotion solides, des remarques curieuses, des descriptions assez délicates, quelque point de science; on y trouvera même quelques histoires courtes et dévotes, et autres choses semblables. Comme tout peut entrer dans ces conférences, tout m'est propre, quoique rien ne me soit absolument nécessaire; cela fait une certaine variété qui délasse toujours l'esprit, quoiqu'elle ne soit pas partout également belle. Les couleurs obscures trouvent leur place dans les tableaux, aussi bien que les plus vives, et quelquefois les choses petites, mêlées en petite quantité avec les plus grandes, s'accrochent assez bien dans un discours.

Quoique les grandeurs de la sainte Vierge, dont on parle ici, soient un sujet fort relevé de lui-même, néanmoins il se rencontrera peu de choses qui ne soient fort intelligibles à quiconque aura seulement un peu de bon sens; en quelques endroits seulement on trouvera des vérités un peu moins éclaircies, qui peut-être ne seront pas entendues de tout le monde, mais il n'est pas inutile de laisser certaines choses qui ne soient pas à la portée de tout le monde indifféremment; si quelques personnes ne peuvent pas les comprendre, du moins ils les révèrent, et prennent de là occasion de concevoir plus de respect pour les choses de Dieu.

Je n'entreprends pas de traiter à fond tous les sujets particuliers, je me contente que le total soit toujours les grandeurs de la sainte Vierge; ce n'est point de sa vie que je fais l'histoire, ce ne sont point des panégyriques pour toutes ses fêtes, ce ne sont point des méthodes pour la servir et pour pratiquer sa dévotion, ce ne sont point des règles ou des maximes pour l'oraison, ce n'est rien de tout cela, et toutefois c'est ce que vous trouverez dans ces conférences. L'histoire de la vie de la sainte Vierge s'y trouvera presque tout entière, avec des panégyriques pour toutes ses fêtes, ou du moins la matière pour en composer, des méthodes pour pratiquer utilement sa dévotion, des règles ou des instructions pour l'oraison mentale, et quantité d'autres choses dont les âmes dévotes envers Marie pourront faire un fort bon usage.

Un bon auteur appelle la très-sainte Vierge le microcosme du monde spirituel, pour faire entendre qu'elle est dans le monde de la grâce ce qu'est l'homme dans le monde de la nature, un recueil de toutes les perfections réparties avec mesure dans tout le reste des créatures, et par-dessus cela, un autre comble de perfections infinies que tous les autres êtres n'ont point: cette expression me fait souvenir de vous avertir que vous en verrez beaucoup de semblables dans la lecture de ces conférences, où il y a beaucoup de termes qui semblent être des exagérations excessives, et qui, à la rigueur, ne seraient pas véritables; comme quand je dis que les grandeurs de la Vierge sont incompréhensibles, que sa grâce est

immense, qu'elle a mérité infiniment, que sa gloire est infinie, et autres termes semblables ; je pourrais vous dire que c'est ainsi que les saints Pères ont parlé ; et cela suffirait pour m'autoriser, mais j'ajoute à cela qu'il faut parler comme on a l'habitude de parler, et qu'il faut aussi entendre les paroles comme on a l'habitude de les entendre. Ne dit-on pas tous les jours : Cet homme a infiniment d'esprit ! On ne veut pas dire pour cela que son esprit soit infini, mais qu'il est très-grand et très-étendu. Si vous trouvez quelque autre façon de parler que vous n'entendiez pas, ne disputez point, laissez-la passer, elle n'a point de malignité et ne contient point de doctrine dangereuse ; si je l'avais seulement soupçonnée, jamais je ne lui eusse donné la liberté de passer avec les autres.

P. L.-F. D'ARGENTAN,

MOIS DE MARIE DE NOTRE-DAME DU SAINT SACREMENT

Par le R. P. Eymard

1 volume in-18.....Prix : 38 cts

Quand on parcourt tous les livres qui ont pour but d'honorer la Ste Vierge et d'aider les fidèles à sanctifier le beau mois consacré à Marie, on s'aperçoit, qu'au milieu de ce concert de louanges qui font monter vers cette divine Mère les cœurs dévoués de ses enfants, il est un point qu'on laisse trop souvent dans l'oubli et qui cependant a une importance capitale dans la vie de la Ste Vierge, nous voulons dire ses rapports intimes avec le T. S. Sacrement.

C'est un fait admis de tous que la Ste Vierge a vécu encore plusieurs années après l'Ascension de Notre-Seigneur Jésus-Christ, or qui pourrait douter que la Ste Eucharistie, qui rendait à Marie son divin Fils, n'ait été de sa part l'objet d'un culte et d'un amour privilégiés ?

Eh bien ! c'est cette partie trop négligée de la vie de la Ste Vierge, que le T. R. P. Eymard a voulu étudier et méditer avec cette piété onctueuse et éclairée qu'on lui connaît.

Pendant les trente et un jours du mois de Marie il ne cesse de nous montrer cette Mère bénie comme le modèle accompli de tous nos devoirs vis-à-vis de la T. Ste Eucharistie.

Un superbe appendice du R. P. Tesnière, allant à justifier le nom quelque peu nouveau de Notre-Dame du T. S. Sacrement vient admirablement compléter ce petit livre.

On comprend après la lecture de cette thèse pleine d'érudition que Mgr de Tarbes ait pu dire le : titre de Notre-Dame du T. S. Sacrement est désormais acquis pour toujours à la B. V. Marie et c'est son plus beau titre.

PARTIE LEGALE^(*)

COMMUNAUTÉ.

QUESTION.—Deux époux se sont mariés sous le régime de la communauté de biens. La femme est décédée sans laisser d'enfants et le mari survivant dont la fortune a diminué dans l'intervalle, n'a fait inventaire, que deux ans après le décès de sa femme. Le notaire a fait l'inventaire des biens qui existaient alors, et je prétends qu'il aurait dû faire l'inventaire de la communauté telle qu'elle existait au décès de la femme. J'ai fait dans l'inventaire toutes les réserves et protestations suffisantes. Mes protestations sont-elles fondées ?
Un héritier

RÉPONSE.—Oui. Le décès de la femme dont vous êtes héritier a mis fin à la communauté de plein droit. Le mari est obligé de rendre compte des biens de la communauté telle qu'elle existait lorsque sa femme est morte. La prétention contraire n'est pas soutenable. La continuation de communauté n'a lieu que lorsqu'il y a des enfants mineurs issus du mariage. La communauté n'a pas continué avec vous ni avec vos cohéritiers, quoiqu'ils soient mineurs, car ils ne sont que les collatéraux de la femme. Suivant moi le notaire a procédé irrégulièrement.

CRÉANCIER ET DONATAIRE

QUESTION.—L. M. a donné à son fils, par le contrat de mariage de ce dernier, une certaine somme d'argent dont il s'est constitué le débiteur; et cette somme a été stipulée payable au décès du donateur. L. M. était alors mon débiteur. Il est mort maintenant et son passif dépasse son actif. Le fils donataire a-t-il droit de venir avec moi au *marc la livre* ?
F. St. G.

RÉPONSE.—Non. On ne donne pas ce qu'on n'a pas. En donnant une somme d'argent à son fils L. M. a donné sur ses biens; or les biens consistent seulement dans l'actif net, c'est-à-dire déduction faite du passif existant alors, "*bona intelliguntur cujusque, quæ deducto xre alieno supersunt.*" L. 39 §. 1. Paul. Lib 54 (1).

Ainsi L. M. n'a pas pu disposer à titre gratuit au détriment de ses créanciers antérieurs.

Il est bien vrai que les biens d'un héritier sont le gage commun de ses créanciers (2), mais ceci ne doit s'entendre que des créanciers en vertu d'un titre onéreux et non pas des créanciers donataires, c'est-à-dire des créanciers en vertu d'un titre gratuit. Il ne peut donc pas y avoir de concours entre vous et le donataire. S'il en était autrement, un débiteur pourrait, à force de libéralités, rendre illusoire les réclamations de ses créanciers légitimes.

(1) " On compte les biens, déduction faite " de dettes." (Traduction de Bréard-Neuvillo.)

(2) Code civil, art. 1981.

(*) Le manque d'espace nous oblige à retrancher quelques questions et réponses que nous publierons dans le prochain numéro.

DEVOTION A LA SAINTE VIERGE

Année de Marie, ou l'art de bien mourir, ouvrage traduit du latin du T. R. P. Hevenesi, S. J., par l'abbé C. L. Declèves. — 1 volume in-32, papier teinté, texte encadréPrix : 55 cts

De la Vie d'Union avec Marie, Mère de Dieu, par le P. Giraud, 5e édition.—1 vol. in-18...Prix : 38 cts

Doctrine (la) sur la Vierge Marie, ou Mariologie de Saint Thomas d'Aquin, d'après le chanoine Fr. Morgott.—1 volume in-8Prix : \$1.00

Entretiens Spirituels, ou très pieuses méditations sur les douleurs, grâces, grandeurs et gloires de la très Sainte Vierge, par la R. M. Jeanne des Anges avec une notice sur la vie de l'auteur par Mgr Sergent, évêque de Quimper.—2 vol. in-12.....Prix : \$1.50

Femme (la) à l'école de Marie dans toutes les conditions, par l'abbé Larfeuille, deuxième édition.— 1 volume in-12 Prix : 75 cts

Fleurs mystiques ou les liturgies de la sainte Vierge expliquées et commentées, par M. l'abbé Thiébaud, troisième édition.—2 volumes in-12.....Prix : \$1.00

Gloires de Marie, explication du *Salve Regina*. Discours sur les sept principales fêtes, par Saint Alphonse de Liguori, dixième édition.—2 volumes in-12.....Prix : \$1.50

Gloires de Marie (les), ou l'on expose en plusieurs chapitres les nombreuses et abondantes grâces que la mère de Dieu dispense à ses serviteurs, par Saint Alphonse de Liguori. — 2 volumes in-18.....Prix : 30 cts

Intérieur de Marie (l'), modèle de la vie intérieure, par le père J. N. Grou, S. J. 1 vol. in-18.....Prix : 33 cts

Instructions sur les principales fêtes de Notre-Seigneur et de la Sainte Vierge, par M. l'abbé Laroche. — 1 fort volume in-8.....Prix : 75 cts

Jeune fille (la) à l'école de Marie, par l'abbé Larfeuille.—1 volume in-12.....Prix : 75 cts

La Sainte Vierge, mois de Marie de Mgr de Ségur vingt-cinquième édition. — 1 beau volume in-8 illustré. Prix33 cts

La Sainte Vierge et ses principaux mystères exposés et commentés par les auteurs les plus autorisés, par M. l'abbé Desgeorges.—1 volume in-18.....Prix : 63 cts

Le quart d'heure pour Marie, ou mois de Marie des paroisses, considérations pour tous les jours du mois, suivies de trois histoires pour chaque jour, par M. l'abbé Larfeuil, treizième édition.—1 volume in-12. .Prix : 75 cts

Le Salut assuré par la dévotion à Marie, ou *Devotus Maria nunquam peribit.* Témoignages et exemples par l'auteur d'Auguste Marceau.—1 volume in-12.....Prix : 40 cts

Litanies (les) de la Très Sainte Vierge, explications, exemples, traits, notices, relatifs au culte de la Sainte Vierge. Ouvrage utile au clergé et aux pieux fidèles, par M. l'abbé N. J. Cornet, deuxième édition, revue et augmentée.—1 vol. in-12...Priz : 63 cts

La mère d'amour et de douleur, donnée pour mère à tous les fidèles par Jésus-Christ mourant sur la croix, par Antoine Ginther, docteur en théologie.—2volumes in-8..Prix : \$2.50

Marie, chef-d'œuvre de Dieu, par le P. Etienne Binet, S. J. Ouvrage corrigé par le P. Jennesseaux, S. J., suivi d'une table de lecture pour un mois de Marie.—1 vol. in-12.....75 cts

Marie Immaculée, mère de Dieu, par le R. P. Kinane, P. P. Ouvrage honoré de quinze approbations. Traduit de l'anglais par Lérída Geofroy.—1 beau volume in-18, 248 pages, brochéPrix : \$1.00

Le même, relié.....Prix : \$1.50

Marie et le Sacerdoce, par Mgr Van Den Berghe. Ouvrage honoré d'un bref de Sa Sainteté et de plusieurs approbations épiscopales.—1 volume in-18.....Prix : 75 cts

Marie, mère de Dieu et mère des hommes, ou explication du mystère de la sainte Vierge au pied de la croix, par le R. P. Ventura, ex-général des Théatins. Traduit de l'italien par L. Rupert, rédacteur de l'*Univers*.—1 volume in-8.....Prix : \$1.25

Marie, reine de l'univers, par l'auteur de *Allons au Ciel*.—1 volume in-18.....Prix : 10 cts

Marie, secours perpétuel des hommes, d'après les livres saints, par le R. P. Saintrain, rédemptoriste.—1 volume in-12.....Prix : 63 cts

Méditations sur la Très Sainte Vierge, par le T.-H. Frère Philippe.—1 volume in-12.....Prix : 63 cts

Mois de Marie des prédicateurs, ou Cours complet de *Sermons, Conférences, Instructions pour tous les jours du Mois de Marie, pour toutes les fêtes, et sur tous les sujets se rapportant à la très sainte Vierge.* accompagnés de riches matériaux tirés : 1. de l'Écriture ; 2. des Saints Pères ; 3. de la Tradition ; 4. de la Liturgie ; 5. des Maximes des Saints ; 6. de la Théologie ; 7. des Recueils anecdotiques ; 8. des *Mariaia* oratoires ascétiques et symboliques de toutes les époques. neuvième édition.—2 volumes grand in-18... ..Prix : \$3.00

Mois de Marie et du Rosaire, couronne de quinze samedis offerte à la Sainte Vierge mère de Dieu et des hommes, par M. l'abbé de Macon de Monchevray.—1 fort vol. in-18...38 cts

Nouveau mois de Marie, couronne des fêtes annuelles de la Très Sainte Vierge ou enseignement de ces fêtes, médité pendant le mois de mai. Dédié à Notre-Dame de Fourvières, par M. l'abbé X. M. 1 vol. in-18.....38 cts

Petit mois de Marie, pensées pieuses pour le mois de mai, par l'auteur des *Paillettes d'Or*, 60^{ème} édition.—In-32 de 76 pages, chaque, 5 cents, la douzaine, 40 cts, le cent, \$3, franco.

Secrét (le) de Marie, dévoilé à l'âme pieuse, par le vénérable Louis-Marie-Grignon de Montfort. 9^e édition.—Brochure in-32.....Prix : 13 cts

Traité de la vraie dévotion à la Sainte Vierge, par le vénérable serviteur de Dieu, Louis-Marie-Grignon de Montfort, neuvième édition.—1 volume in-18.....Prix : 25 cts

Barbaroux (l'abbé J.)—Méditations pour le mois de Marie avec l'approbation de Mgr l'évêque de Fréjus et Toulon, deuxième édition.—1 volume in-18.....Prix : 33 cts

Boudon.—La vraie dévotion à Marie, l'Immaculée Vierge, mère de Dieu. Nouveau mois de Marie.—Ouvrage dont le fond est extrait textuellement des écrits du vénérable H. M. Boudon, grand archidiacre d'Evreux, complété, mis en ordre et annoté, par M. J. Darce.—1 volume in-12.....Prix : 63 cts

Très saint cœur de Marie, (le) d'après Saint Alphonse, ou méditations pour le mois de Marie, pour ses fêtes, et pour tous les samedis de l'année, tirées des œuvres du saint Docteur, par le père Saint-Omer, seizième édition.—1 volume in-32, relié tranche rouge.....Prix : 50 cts

Triple mois de Marie. Pratique de l'amour actuel envers la mère de Dieu, par le R. P. Teyssier, des frères prêcheurs.—1 vol. in-18...Prix : 50 cts

Véritable (le) langage des fleurs interprété en l'honneur de la plus grande dame de l'univers, par l'un de ses plus dévoués admirateurs. Ouvrage formant une série de Bouquets, Couronnes et Guirlandes symboliques, suite de l'Ecrin de Marie.—2 volumes in-12.....Prix : \$1.50

Vierge (la) Marie, d'après Saint François de Sales, par l'abbé H. Charmont.—1 volume in-18...Prix : 20 cts

Berlioux.—Mois de Marie ou Méditations pratiques pour chaque jour du mois de mai, quinzième édition.—1 volume in-32.....Prix : 35 cts

Don Sarda y Salvany.—Petit mois de Marie.—1 vol. in-18.....25 cts

Dumax (l'abbé).—Marie offerte à la jeunesse dans les principales circonstances de sa vie. Mois de Marie de la jeune chrétienne.—1 vol. in-32...50 cts

Hallez — Le mois de Marie des pieux fidèles qui récitent le chapelet, ou les leçons de Notre-Dame du Rosaire, par le chanoine Hallez.—1 volume in-18.....Prix : 20 cts

Hermann.—Gloire à Marie, Recueil de nouveaux cantiques dédiés à Son Immaculée Conception. 30 cantiques. Paroles et accompagnement.—1 volume in-8.....Prix : \$2.50

Huguet. — Année miséricordieuse de Marie, ou Douze mois de Marie en exemples, par le R. P. Huguet, S. M.—1 volume in-12.....Prix : 63 cts

Laden.—Le mois de Marie Paroissial. Approuvé par Mgr l'évêque de Clermont, sixième édition, revue et augmentée d'exemples pour chaque jour du mois.—1 volume in-12 de 356 pages.....Prix : 60 $\frac{1}{2}$ cts

Laden.—Nouveau mois de Marie paroissial.—1 volume.....Prix : 60 cts

Lambillotte. — Chants à Marie. Cantiques pour le mois de mai, les fêtes de la sainte Vierge et sur divers sujets. Paroles de divers auteurs, de la compagnie de Jésus, musique du R. P. Le Lambillotte, de la même compagnie.—1 fort volume, gr.1 in-8...Prix : \$4.50

Le même, noté in-18.....\$1.25

Lambillotte.—Choix de cantiques sur des airs nouveaux pour toutes les fêtes de l'année, pour la première communion, la confirmation, les missions et retraites, l'Avent, le Carême, le mois de Marie, etc., à 3 ou 4 voix, avec accompagnement d'orgue ou de piano, par le R. F. Lambillotte, de la compagnie de Jésus.—1 fort volume in-4.....Prix : \$3.00

Le même noté, in-18..... Prix : \$1-00

Langalerie (Mgr).—Nouveau mois de Marie ou le mois de mai consacré à la gloire de la mère de Dieu, par un Prêtre du diocèse de Belley. Nouvelle édition augmentée par Mgr de Langalerie, archevêque d'Auch.—1 volume in-12.....Prix : 38 cts

Lefebvre (R. P. Al.).—Mois de Marie. Vertus.—Titres.—Dévotions.—Prières suivies d'un choix de textes tirés des saints Pères et Docteurs, pouvant servir de nouveaux sujets de méditations pour tous les jours du mois de mai, septième édition.—1 volume in-12.....Prix : 65 cts

Lefebvre (R. P. Al.).— Mois de Marie. Contemplations sur 30 mystères de la vie de la Très Sainte Vierge, neuvième édition.—1 vol. in-18...65 cts

L. S. S.—Le mois de Marie des communautés religieuses, quatrième édition.—1 volume in-12...Prix : 38 cts

Michaud (M. l'abbé).— Mois de Marie de la jeunesse Chrétienne, dix-septième édition. — 1 volume in-18, relié.....Prix : 30 cts

Moreau.—La Vierge de Lourdes. Chants du pèlerinage disposés pour les exercices du mois de Marie, 32 mélodies à plusieurs voix égales, avec accompagnement d'orgue. Poésie de M. l'abbé J.-B. Chauvin, musique de M. W. Moreau, cinquième édition.—1 volume in-4.....Prix : \$3.00

PETITES

BIBLIOTHEQUES PAROISSIALES

No 1.—100 Vol. cartonnés en toile.—Prix : \$25.

TITRES

- | | |
|---|---|
| <p>Anecdotes chrétiennes.
Agnès ou la joueuse de luth.
Ancien Testament.
Blanche de Castille.
Cent petits contes.
Châtelaines de Roussillon.
Compagnons de Colomb.
Derniers jours de Pompeï.
Dom Léo.
Edmour et Arthur.
Eustache.
Fernando.
Gerson ou le manuscrit aux en-
Geneviève. [luminurés].
Histoire de Christophe Colomb.
Histoire de la Grotte de Lourdes.
Histoire de sainte Clotilde.
Histoire de St. François de Sales
Histoire de saint Louis.
Histoire de saint Paul.
Histoire de saint Pierre.
Histoire naturelle des oiseaux.
Histoire de saint Martin.
Histoires édifiantes et curieuses.
Histoire des Croisades.
Histoire de la chevalerie.
Itha, comtesse de Toggenbourg.
Jeanne d'Arc.
La bague trouvée.
La bonne Fridoline.
La famille chrétienne.
La guirlande de houblon.
La première Canadienne du
Nord-Ouest.
La Chartreuse.
La défense ; controverse a l'u-
sage du peuple.
La croix de bois.
La sagesse chrétienne.
La petite mendiante.
La vallée d'Almería.
Le clergé de France.
Le coin du feu du pasteur.
L'enfer.</p> | <p>Le héros de Chatauguay.
Le jeune Henri.
Le jeune Louis.
Le bon Fridolin.
Le rossignol.
Le séraphique saint François
d'Assise.
Le serin, la chapelle de la forêt.
Le frère et la sœur
Les solitaires d'Isola Doma.
Les épreuves de la piété filiale.
Les œufs de Pâques.
Les sablons.
Les naufragés au Spitzberg.
Lorenzo ou l'empire de la reli-
gion.
Mes prisons ou mémoires de
Silvio Pellico.
Monseigneur Alex. Taché.
Mgr Joseph-Octave Plessis.
Monseigneur de Ségur.
Monsieur Granet.
Monsieur Dufriche des Genettes
Marie Stuart.
Marie ou la fille adoptive.
N. S. Père le Pape Léon XIII.
Nos grandes Mères.
Nouveaux petits contes.
Nouveaux souvenirs d'une mè-
re de famille.
Orpheline de Moscou.
Petit mouton.
Pilote Willis, tome 1.
Pilote Willis, tome 2.
Paul et Virginie.
Robinson Crusoé, tome I.
Robinson Crusoé, tome II.
Robinson Suisse, tome I.
Robinson Suisse, tome II.
Rose de Tannebourg.
Rose et Joséphine.
Rosario.
Saints patrons de l'atelier.
Sept nouveaux contes.</p> |
|---|---|

Soirées de l'ouvrier.
Trois légendes de mon pays.
Théophile le petit Emigré.
Une victime de la constitution
civile du clergé.
Vie de Monseigneur Bourget.
Vie de messire Billaudèle.
Vie de la mère Bourgeois.
Vie de St Benoit-Labre.
Vie des saints de l'atelier.

Vie de St-Louis de Gonzague
et de St-Stanislas de Kostka.
Vie de Notre-Seigneur J.-Christ.
Vie de St François d'Assise.
Vie de St-François-Xavier.
Vie de Ste-Thérèse.
Vie de St-Vincent de Paul.
Vie de Ste-Geneviève.
Vie de Ste Monique.
Veille de Noël.

No 2.—50 vol. choisis dans les 74 suivants. \$25.

Anciens Canadiens, 2 vol.
Anne, Dieu le veut.
Alfred de Kerjean.
Agnès l'Aveugle.
Amélie, ou Dieu fait bien toute
Attaque nocturne. [chose.
Berthe, ou la fille du Banquier.
Bonjour, Philippe.
Calby, ou les massacres de sep-
Christine. [tembre.
Caisse d'Épargne.
Cléricale.
Dette de Roger.
Deux nouvelles.
Deux orphelins.
En Canot.
Eugénie de Revel.
Fabiola.
Fernand Cortez.
Grimpeurs de Rochers.
Geneviève.
Intérieur d'une famille.
Jean l'Ivoirier.
Jules.
L'Enfant prodigue.
Les bonnes élèves.
Le matin et le soir.
La feuille de trèfle.
La fleur de neige.
Louise et Hélène.
La famille de Kendal.
La richesse des pauvres.
La famille Kersanne.
La falaise de Mesnil-Val.
Le parfumeur millionnaire.
La famille Luzy.
La Franc-maçonnerie.

La femme sans Dieu.
La maison maudite.
La Vestale.
Le Pavillon sanglant.
Les empoisonneurs.
L'oncle Tom.
Mary et Mika.
Mes souvenirs.
Mérage d'Henriette.
Nélida.
Nouvelles variées.
Pauline.
Procius.
Pied-Léger.
Petite sœur des pauvres.
Petite chouannerie.
Pauvre Claude.
Rose et Lucie.
Récits du foyer, 2 vol.
Régina.
Ricardo le franc-maçon.
Robinsons de Paris.
Sœur Mirane.
Sarah, ou la suivante de la
Marquise.
Sous le grand hêtre.
Tristan.
Un noble cœur.
Un voyage de noces.
Vacances de Madeleine.
Vatandono, ou les premiers chré-
tiens au Japon.
Vengeance de Geneviève.
Yvonne trois Étoiles.
Vie de Marie Leczinska.
Voyage autour du Monde, 2 vol.

P. S.—Ces 50 volumes avec les 100 de la première série forment une excellente bibliothèque pour le prix de \$50. Pour \$60, on pourra se procurer les 174 volumes, le tout cartonné solidement.

HENRIETTE DE LAUBESPINE

A MADAME MARIE LAPORTE, NÉE OZANAM.

Si, allant au jardin, vous interrogez
les fleurs et demandiez à l'une d'elles :
— Qui es-tu ? — elle vous répondrait :
Ego vox, je suis une voix.

SAINT PAUL DE LA CROIX.

I

LA VISITE DU ROI

Au temps de Louis XV, la culture des fleurs était fort à la mode à la cour de France. Le Roi s'était plu à conduire la charrue lui-même, lorsqu'il fit défricher les prés de Trianon, et la belle collection de fleurs rares qu'il y avait rassemblée devint plus tard l'orgueil du jardin botanique de Versailles, de même que la Ménagerie du Roi, transportée des bords du canal à Paris, forma le Muséum d'histoire naturelle dont la République une et indivisible dota la France. Généreuse dotation, munificence exactement calquée sur celle du personnage dont parle Cervantès, lequel, ayant volé à un tanneur tout son cuir, lui fit cadeau d'une paire de souliers.—Mais ce n'est point de cela qu'il s'agit.

Il y avait donc à Versailles, sous le règne de Louis XV, de fort beaux jardins, et l'on y cultivait certaines fleurs à la mode alors, et dont personne ne se soucie plus guère à présent. Les jonquilles et les tubéreuses, si fort en vogue au temps de Louis XV, étaient négligées ; mais les renoncules et les anémones faisaient fureur, et l'on citait la collection d'anémones du marquis de Laubespine comme plus belle que celle du Roi.

Le marquis habitait près de Chesnay, sur la lisière des bois de Fausses-Reposes, un joli petit château bâti par Mansard, et dont il cultivait lui-même les jardins. Le Roi allait le voir régulièrement une fois l'an, au mois d'avril, époque de la floraison des anémones, et sa visite se passait toujours de la même façon. Sa Majesté arrivait en grand arroi, traînée dans un carrosse à six chevaux, précédée de piqueurs, d'écuyers et de mousquetaires, et suivie d'un groupe de courtisans à cheval. Prévenu dès la veille, M. de Laubespine en uniforme et Mme de Laubespine en grand habit se tenaient sur le perron, et en descendaient pour recevoir le Roi.—Louis XV mettait pied à terre, entrait au salon, s'asseyait deux minutes, puis, passant dans le jardin, allait examiner les plates-bandes garnies d'anémones de toutes nuances, qui formaient un tapis aussi riche que charmant. Le marquis faisait hommage à Sa Majesté d'une

corbeille contenant quelques plans des nouvelles variétés obtenues par semis ; le Roi le remerciait, et partait comme il était venu. Avant de rentrer au château de Versailles, il portait lui-même ses fleurs à Richard, jardinier de Trianon, et celui-ci s'empressait d'en orner les plates-bandes voisines du château.

Bien des gentilshommes, à la place du marquis de Laubespine, eussent tiré quelque profit de ces visites familières du Roi ; mais ce fier seigneur n'y songeait même pas. Retiré du service depuis plusieurs années, il allait rarement à la cour, n'ambitionnait rien, et cherchait uniquement, en cultivant ses fleurs, à se distraire d'un incurable chagrin. Il avait perdu ses deux fils, tués à l'ennemi dans l'expédition de Corse en 1768, et, avec eux, tout désir de gloire et de fortune. La sienne était peu considérable, mais, sagement administrée, suffisait à ses goûts modestes. Mme de Laubespine, depuis la mort de ses fils, vivait dans une retraite profonde, dirigeait elle-même l'éducation de ses filles, s'occupait des pauvres, et faisait des tapisseries au petit point, dont les dimensions effrayaient les femmes de ce siècle-ci.

Au printemps de 1774, le Roi vint comme d'habitude chez M. de Laubespine. Il portait ce jour-là un habillement complet de velours olive brodé d'argent, et, malgré le rouge appliqué sur ses joues, les personnes qui n'avaient pas vu le Roi depuis quelque temps, remarquèrent qu'il était défat et changé. Louis XV n'était âgé que de soixante-quatre ans, mais sa vieillesse était loin d'être aussi vigoureuse que l'avait été celle de son bisaïeul Louis XIV. Il conservait encore cependant quelques traces de cette imposante beauté dont ses portraits et surtout les récits de ses contemporains nous ont gardé le souvenir, mais ses yeux rougis et fatigués déparaient son noble visage.

Tandis que le marquis lui faisait les honneurs de sa collection, les regards de Louis XV, se détournant des fleurs, restaient obstinément fixés sur des empreintes de pas marquées sur le sable fraîchement ratissé de l'allée qui longeait les plates-bandes fleuries.

—Laubespine ! dit-il tout à coup en interrompant son hôte, qui donc a passé là tout à l'heure ?

—Les enfants du jardinier, sans doute, dit le marquis. Le Roi remarquera, j'espère, cette anémone pourpre, striée de blanc pur, qui a l'onglet si.....

—Les enfants du jardinier ? répéta Louis XV en souriant. Monsieur, je suis un vieux chasseur, et vous ne me ferez pas prendre le change. Ce sont de jeunes dames qui ont passé là, et leurs pas étaient aussi légers que leurs pieds mignons. Du reste, je vais m'en assurer.

Et, suivant la trace des pas, le Roi se dirigea vers le cabinet de verdure qui terminait l'allée. M. et Mme de Laubespine le suivirent d'un air contraint, que leur respect dissimulait à peine.

En entrant dans le bosquet de charmillie, Louis XV s'écria :

—Je le disais bien ! Ah ! Monsieur, ce n'est pas agir en sujet loyal. Vous me cachez les plus jolies fleurs de votre jardin. Cette belle jeunesse est-elle à vous ?

—Ce sont mes filles, Sire, dit le marquis. Elles sont trop jeunes pour être présentées à la cour : l'aînée n'a pas encore quinze ans.

Les trois jeunes filles, dont l'une n'était encore qu'une petite enfant, s'étaient timidement rapprochées de leur mère, après avoir fait la révérence. Mme de Laubespine, craignant que le Roi ne fit trop de compliments à ses filles, avait l'air un peu inquiet. Louis XV s'en aperçut, et se hâta de la mettre à l'aise en ne s'occupant que de la petite Henriette, brune fillette aux yeux noirs, dont le teint vermeil contrastait avec la pâleur maladive de ses sœurs.

—Ma chère enfant, dit le Roi à Henriette, que faisiez-vous donc là ?

—Nous nous cachions pour vous voir sans être vues, Sire, répondit Henriette avec l'aplomb ingénu des enfants.

—Et pourquoi ne veniez-vous pas au-devant de moi avec madame votre mère ?

—Parce que maman nous l'avait défendu.

—Et savez-vous pourquoi elle l'a défendu ? reprit Louis XV.

—Quand maman donne un ordre, personne ici ne demande pourquoi. Pourquoi ! c'est la question du serpent quand il tenta Eve dans le beau jardin.

—Quelle théologienne ! Vous me paraissez si raisonnable, Mademoiselle, que je veux m'instruire en causant avec vous. Venez me montrer les fleurs de votre papa.

—Voulez-vous voir mon jardin à moi ? dit la fillette : il est tout près d'ici.

Et, prenant sans plus de façon la main du Roi, l'enfant le conduisit près d'une plate-bande ovale, bordée de bois, et qui contenait une douzaine de plantes entourant un rosier pompon.

—Voici mes fleurs, dit Henriette, et je sais leur nom à toutes... et je vais vous le dire, ajouta-t-elle d'un air capable.

—Voyons cela. Je vous écoute, Mademoiselle.

—Tenez, Sire, voici l'*anémone hépatique*, celle qui fleurit la première. Voyez comme ses fleurs sont mignonnes et d'un beau joli bleu ! Et celle-ci, la grande, violette, avec un cœur noir, et qui semble en deuil : elle s'appelle la *Marquise de Laubespine*, parce qu'elle est triste comme maman.

—Et pourquoi votre maman est-elle triste ?

—Chut ! dit la petite fille en baissant la voix. C'est que mes frères sont morts ; mais il ne faut pas en parler : maman pleurerait. Regardez, Sire, cette belle anémone blanche, tachetée de brun. Devinez comment nous l'avons nommée ?

—La *Pic*, je suppose : elle ressemble à la jument de Turenne.

—Fi donc ! comme si une fleur pouvait ressembler à un cheval ! Elle a un bien plus beau nom que cela : nous l'appelons *Madame Louise de France*, en souvenir de la princesse carmélite.

—C'est une excellente idée, ma belle petite. Vous connaissez donc ma fille ?

—Si je la connais ! Madame Louise est ma marraine. Elle m'a nommé Henriette, en mémoire de sa sœur qui est morte, et qu'elle aimait tant. Je vais la voir quelquefois au Carmel de Saint-Denis

avec maman, et l'autre jour encore elle m'a dit : " Ma petite mignonne, ne manquez pas de prier soir et matin pour le Roi, et demandez au bon Dieu qu'il devienne un saint."

Les larmes vinrent aux yeux de Louis XV. Mieux que personne il savait pourquoi Louise de France avait échangé les splendeurs de Versailles contre les austérités du Carmel, et le souvenir de cette fille si chère éveillait en lui l'indicible remords. Il s'était baissé pour embrasser Henriette ; mais, songeant tout à coup à ce qu'il était devant Dieu ; il se sentit indigne de toucher de ses lèvres le front de l'innocente enfant, et, se détournant brusquement, il rejoignit la compagnie et prit congé de ses hôtes.

Henriette demeura surprise. Mais à cinq ans on est vite consolée d'une déception ; et, courant vers le château, elle se hâta de prendre place à une fenêtre pour voir le Roi remonter en carrosse, et partir avec son escorte au grand galop sur la route de Versailles.

Le soir même, soupant à Trianon en mauvaise compagnie, selon sa coutume, Louis XV sentit un frisson glacial parcourir ses membres. Il voulut réagir, mais en vain. C'était le doigt de la mort qui l'avait touché. La petite vérole se déclara violemment. Il exhalait vivant les odeurs du tombeau. Ses pieuses filles, Mesdames Adélaïde, Victoire et Sophie, eurent seules le courage de rester nuit et jour à son chevet, tandis que la royale carmélite, prosternée devant l'autel, en son monastère de Saint-Denis, demandait à Dieu le salut de son père. Ses prières furent exaucées : Louis XV mourut chrétiennement, et acheva dans d'horribles souffrances supportées avec courage une vie et un règne à jamais déplorables.

La France, qui naguère avait surnommé Louis XV *le Bien-Aimé*, le vit mourir sans regret, et acclama le nouveau Roi, en qui semblait revivre le grand Dauphin, si respecté, si regretté, et si digne de l'être. C'était la vertu même, la pureté, la jeunesse et les grâces qui montaient sur le trône en la personne de Louis XVI et de Marie-Antoinette. Presque seuls ils pleurèrent leur aïeul, et, en apprenant la mort du Roi, ils tombèrent à genoux en s'écriant " Mon Dieu, ayez pitié de nous ! nous sommes trop jeunes ! "

Et la couronne fut posée sur le front des victimes !

II

LES ADIEUX

Quatorze ans après, au déclin d'un jour d'automne, Henriette de Laubespine, devenue grande et belle, était assise aux pieds de sa mère. Mme de Laubespine avait mis de côté son métier à tapisserie, et sa main amaigrie caressait les cheveux noirs de son enfant. Les sœurs d'Henriette étaient mortes, et leur mère ne semblait plus tenir à la terre que par un effort de tendresse pour son mari et sa dernière enfant.

—Henriette, lui dit-elle, vous aurez soin de finir ma tapisserie. C'est le dernier des douze fauteuils aux bouquets d'anémones : je tiens à ce que cet ameublement soit complet.

—Vous le finirez, chère maman, dit Henriette; jamais je ne nuancerai les fleurs aussi bien que vous. Êtes-vous ennuyée de votre ouvrage?

—Non, dit la marquise, mais je n'ai plus la force de tenir l'aiguille pendant une demi-heure : je sens que la vie m'abandonne, et, avant Noël, j'irai au ciel retrouver mes enfants.

Henriette la regarda, et pâlit. Puis, cachant son visage dans ses mains, elle se mit à pleurer amèrement.

—Ne dites pas cela, maman ! s'écria-t-elle. Que deviendrais-je sans vous ? Hélas ! j'enviais mes sœurs quand je les vis mourir dans vos bras !

—Mon enfant, dit la mère, j'ai bien souffert en ce monde et j'y souffre encore ; et pourtant j'y voudrais rester pour vous, et surtout pour votre père. Mais le bon Dieu en a décidé autrement : il faut obéir. Promettez-moi d'être une bonne fille, toute dévouée à votre père. Hélas ! je le sais, son caractère est sombre et fantasque : il a eu tant de chagrin ! Si vous le quittez, il serait bien malheureux. Des étrangers ne l'aimeraient jamais. J'aurais souhaité le soigner, le servir jusqu'à la fin. Ma mort lui sera une grande douleur ; douleur morne et silencieuse, qui sera votre croix, ma fille. Je prierai Dieu de l'alléger ; mais, si vous voulez que je meurs en paix, promettez-moi de ne jamais quitter ni contrarier votre père...

Henriette le promit en sanglotant, et sa mère, jetant un regard sur le jardin, lui dit :

—Voici votre père qui rentre au château, ma fille. Cachez-lui vos larmes.

Puis, se levant avec peine, Mme de Laubespine alla en souriant au-devant de son mari.

Quelques semaines après, elle mourut, et ce qu'elle avait prédit arriva. Le marquis devint plus silencieux et plus sombre que jamais. Il embrassait sa fille au front soir et matin, recevait tous ses soins et ses prévenances sans paraître y faire attention, et lui laissait, comme à Mme de Laubespine, l'entier gouvernement de la maison. Il ne sortit plus, renonça à la chasse, aux visites, ferma sa porte à tout le monde, et ne s'occupa plus que de ses fleurs. Il passa tout son temps au jardin ou dans l'orangerie, vêtu comme un paysan, et travaillait sans relâche. Henriette se trouva condamnée à une vie presque claustrale ; mais elle était de celles qui ne s'ennuient jamais, et les soins domestiques, le travail à l'aiguille, la prière et la lecture occupaient tous les instants qu'elle ne consacrait pas à la culture des fleurs. Comme c'était là le seul sujet de conversation qui fût agréable à son père, elle s'y appliqua de plus en plus.

M. de Laubespine, dans la profonde retraite où il vivait, s'aperçut à peine des premiers troubles de la Révolution. En octobre 1789, lorsque la famille royale fut emmenée captive à Paris, l'abbé Castillon, cure de Chesnay, ancien précepteur des fils du marquis, crut devoir lui conseiller d'émigrer ; mais il s'y refusa, disant que l'émigration n'aurait qu'un temps, comme la Fronde, et qu'il était trop vieux et trop inoffensif pour qu'on fit attention à lui.

Et, se renfermant de plus en plus dans la solitude, il défendit à sa fille et à ses gens de lui dire un seul mot de ce qui se passait au dehors. Ils obéirent ; mais Henriette avait soin de se tenir au courant des événements et prête à partir au premier signal.

L'abbé Castillon refusa de prêter serment à la constitution civile du clergé, et partit en secret pour Dunkerque, où il avait une sœur mariée. Avant de s'éloigner, il vint dire adieu à Henriette, et lui recommanda de venir le rejoindre à Dunkerque, si elle pouvait décider son père à émigrer.

Les fermiers ne payaient plus. Le désordre et la misère allaient croissant. Henriette obtint de son père l'autorisation de vendre les chevaux, les voitures, l'argenterie. Elle se défit à peu près de tous les domestiques, les renvoyant bien récompensés dans leur pays, et ne gardant qu'un jardinier, un valet de chambre et une servante, femme de ce dernier. Les environs de Versailles étaient devenus si peu sûrs, que tous les soirs Henriette visitait la maison avant de se coucher et barricadait elle-même les portes. De grand matin elle allait ôter les barres et ouvrir les verrous, afin que son père ne s'aperçût pas de toutes ces précautions.

III

LE DÉPART

Les mois et les années se passèrent ainsi, tantôt dans l'angoisse, tantôt dans de courts et trompeurs intervalles de calme ; mais, en septembre 1792, le massacre des prisonniers d'Orléans, assassinés en plein jour et en pleine rue à Versailles, épouvanta toute la contrée.

Le lendemain même de cette horrible journée, le maire de Versailles, Richaud, qui avait risqué vingt fois sa vie pour ne réussir qu'à sauver deux ou trois prisonniers, fut averti que M. de Laubespine, dénoncé comme "suspect d'incivisme", allait être arrêté. Richaud n'hésita pas : il n'avait accepté les fonctions de maire que pour faire le bien, et d'ailleurs il connaissait de longue date la famille de Laubespine. Il se hâta d'envoyer une personne sûre à Mlle de Laubespine. La messagère portait la missive du maire cachée dans sa robe. Elle prit Henriette à part et lui remit un pli cacheté. C'était un passe-port pour le citoyen Laubespine, jardinier, et sa fille la citoyenne Clélie, allant à Dunkerque pour affaire de famille. Henriette, étonnée, regarda avec attention la vieille servante qui lui apportait ce message, et le doute se peignit sur ses traits.

— La filleule de Louise de France, dit la bonne femme, ne reconnaît donc pas la tourière du monastère de Saint-Denis ? Depuis que notre couvent est supprimé, je me suis réfugiée chez mon neveu, M. Richaud. Je passe pour être la servante, et je lui aide à empêcher le plus de mal que nous pouvons, et à jouer de bons tours à ces républicains, que le Ciel confonde !

Et, voyant qu'Henriette hésitait encore :

—Rappelez-vous, Mademoiselle, ajouta-t-elle. cet ornement brodé sur damas blanc que vous aviez fait, et que je me chargeai de porter dans la cellule de notre bonne mère Thérèse de Saint-Augustin, la veille de sa fête ?

Henriette embrassa la bonne sœur en pleurant, et s'écria :

—Chère sœur ! vous vous exposez bien pour l'amour de nous !

—Qu'est-ce que je risque ? dit la religieuse : je ne tiens à rien de ce monde, et, du train dont il va, ce serait plaisir que de le quitter. Quant à vous, Mademoiselle, il faut partir. Votre père est dénoncé, et serait arrêté demain. Fuyez dès qu'il fera nuit, et surtout ne dites rien à vos domestiques : ils ne sont pas sûrs, je le sais. Hélas ! mon enfant, qui m'eût dit que je ferais un jour partie de la police secrète ? Madame Louise aurait bien dû m'emmener avec elle " en paradis, au grand galop ! "

Et elle partit en riant pour cacher son émotion.

Henriette alla trouver son père. Il était dans l'orangerie, occupé à serrer pour l'hiver, dans des sacs de papier étiquetés avec soin, les griffes ou racines de ses anémones les plus précieuses. Il n'entendit pas entrer sa fille. Celle-ci le considéra un instant avant de se résoudre à le déranger. Jamais avare comptant son or ou joaillier rangeant ses pierreries n'y avaient mis plus de soin que le vieil amateur en prenait pour emballer ses racines.

—Pauvre père ! se dit Henriette : il va falloir quitter tout cela !

Et elle raconta à M. de Laubespine les événements de la veille et le message du maire de Versailles.

Il l'écouta avec horreur.

—Grand Dieu ! s'écria-t-il, la France en est-elle là ? Oh ! si j'avais encore mes fils ! si je pouvais combattre ! mais je ne suis qu'un chêne abattu. Hé bien ! que les bourreaux viennent ! je suis prêt à mourir !

—Mon père ! dit Henriette, je ne veux pas mourir encore ! Par pitié pour moi, consentez à fuir.

—Vous avez raison, ma fille, dit le vieux gentilhomme : je ne dois pas vous laisser seule au monde. Je vais me préparer à fuir. Fuir ! les Laubespine n'ont jamais su le faire. Il est dur à mon âge d'apprendre cela. Allez vous préparer, ma fille ; je vais prendre quelques papiers de famille et les diamants de votre mère. Chargez-vous de tout ce que vous avez d'argent et de bijoux. Mais où irons-nous ?

—M. l'abbé nous offre un asile à Dunkerque ; là, nous pourrons nous embarquer. Le tout est d'y arriver.

—Nous y arriverons, il le faut, dit le marquis ; mais d'abord, écartons les domestiques.

Il sonna.

—Jacques, dit-il à son valet de chambre, il faut aller tout de suite à Trianon demander à Antoine Richard les glaïeuls et les céréus qu'il m'a promis.

Jacques, qui savait fort bien que le jardinier du roi n'était plus à Trianon depuis un an, fit un signe d'intelligence à sa jeune maîtresse.

—Allez-y, dit-elle, et couchez à Versailles, pour me rapporter le journal et des nouvelles demain matin.

—Mais, dit Jacques, si je couche à Versailles, monsieur et mademoiselle seront seuls au château cette nuit, car ma femme doit aller veiller près de sa mère, qui est très malade.

—Une nuit est bien vite passée, dit Henriette ; d'ailleurs, rien n'empêche que je dise au jardinier de venir coucher au château pour nous garder. Partez vite, Jacques : il fera bientôt nuit.

Jacques partit, enchanté d'aller en ville, car dans les temps de révolution l'on est d'autant plus avide de nouvelles qu'on en prévoit de plus effrayantes.

Restés seuls, le père et la fille s'occupèrent de leurs préparatifs de départ. Un petit paquet de bijoux et de papiers et une paire de pistolets chargés formaient tout le bagage de M. de Laubespine. Henriette rassembla quelques objets et les roula dans la tapisserie inachevée de sa mère. Elle avait résolu de ne partir qu'à la nuit close : en attendant l'instant du départ, elle voulut parcourir une dernière fois le château paternel.

Toute sa vie s'était écoulée là. Ces meubles, ces portraits, ces livres, lui rappelaient la mère, les frères et les sœurs qu'elle avait perdus. Au moment de tout abandonner, chaque objet acquérait à ses yeux un prix inestimable. Elle eût voulu tout emporter, et il fallait tout laisser ! Sentant le courage lui manquer, elle monta sur la terrasse supérieure du château et regarda la vallée de Versailles. La brume du soir voilait déjà les coteaux couverts de forêts qui environnent la ville royale. Sur le ciel empourpré du couchant, la chapelle du château se détachait en noir, semblable, comme disait le duc de Saint-Simon, à un vaste catafalque posé sur le château de Louis XIV. Les yeux d'Henriette se fixèrent sur la chapelle, et, songeant à tout ce qu'elle avait abrité de grandeurs écroulées, la jeune fille, s'oubliant elle-même, pria pour le Roi captif au Temple.

Puis, jetant un regard d'adieu vers l'horizon, elle descendit près de son père. Elle le trouva agenouillé dans la chambre de la marquise, la tête dans ses mains, et se mit en silence près de lui.

—Êtes-vous prête ? dit-il. Quel gros paquet vous avez là ? Est-il bien nécessaire de vous charger de tant de choses, ma fille ?

—Je ne saurais me passer de celles-ci, dit Henriette. D'ailleurs mon paquet n'est pas lourd. Voici la nuit close, mon père : il faut partir.

—Où irons-nous d'abord ?

—A Port-Marly, chez ma nourrice. Elle nous attend depuis longtemps. Mon père nourricier avait bien prévu ce qui nous menace. Nous resterons cachés dans sa maison demain, et la nuit suivante, il nous conduira plus loin. Venez, mon père : il est temps de nous mettre en route.

—Allumons d'abord quelques bougies, dit le marquis. En voyant nos fenêtres éclairées comme d'habitude, les gens du village ne soupçonneront pas notre fuite.

Il disposa quelques lumières dans le salon et les chambres voi-

sines, et en porta d'autres dans le vestibule et l'escalier ; puis le père et la fille franchirent pour la dernière fois le seuil de leur demeure. La nuit était belle, et le croissant de la lune, alors dans son premier quartier, brillait au-dessus des bois de Ville-d'Avray.

Ils marchèrent pendant près d'une heure sans parler. Enfin, arrivés au point culminant du coteau de Rocquencourt, il quittèrent la route pour prendre à travers bois une coursière qui abrégait. C'était le dernier point d'où l'on pouvait apercevoir les lumières du Chesnay. Le marquis ne se retourna pas, mais Henriette ne put s'empêcher de jeter un dernier regard sur la plaine. Un cri étouffé lui échappa.

—Qu'avez-vous ? lui dit son père.

—J'ai fait un faux pas, dit-elle ; ce n'est rien.

—Prenez mon bras, pauvre enfant ! vous êtes lasse, et l'on y voit à peine.

Elle s'appuya tremblante au bras de son père, et pressant le pas, ils arrivèrent à Marly avant le jour, sans avoir rencontré personne.

Henriette ne dit point à son père ce qu'elle avait vu. Leur maison brûlait. Une des bougies placées à la hâte par M. de Laubespine avait mis le feu à un rideau, et en moins d'une heure, le château était en flammes. Les habitants du Chesnay accoururent, mais songèrent plutôt à piller qu'à éteindre le feu. Le lendemain, les murs seuls restaient. Le bruit se répandit que le marquis et sa fille avaient péri dans l'incendie ; et cet accident, funeste en apparence, assura leur fuite et les sauva peut-être de l'échafaud.

(à suivre.)

Mme JULIE LAVERGNE.

VIENT DE PARAÎTRE

CONFÉRENCES

DE

NOTRE-DAME DE PARIS

Par Mgr D'HULST

CARME DE 1891

LES FONDEMENTS DE LA MORALITÉ

LES SIX CONFÉRENCES - - - - - Prix : 60 cts